Déclaration de stratégie Erasmus+
Enseignement Supérieur

Créée en 1864, la SEPR est un centre de formation professionnelle qui forme chaque année près de 4.000 apprenants dont plus de 600 étudiants de l'enseignement supérieur. Les formations de niveau supérieur sont proposées en voie scolaire et en apprentissage, dans plusieurs secteurs : design et métiers d'art, métiers techniques (informatique, automobile, topographie), chaîne graphique, prothèse dentaire, social, mode, coiffure et esthétique.
L'ouverture internationale a toujours été inscrite dans l'ADN de la SEPR ; déjà en 1864, son fondateur François-Barthélémy Arlès-Dufour, commissionnaire en soieries lyonnais, est un fervent partisan du libre-échange avec l'étranger.

La SEPR est titulaire de la Charte Erasmus depuis 2007. Durant ces 30 dernières années, la SEPR a fortement structuré et développé sa politique internationale. Nous constatons que la dimension internationale agit comme un catalyseur, comme un accélérateur, et permet à notre établissement, grâce aux échanges d'étudiants et de personnels, et grâce aux projets conduits avec nos partenaires, de monter en compétences et en expertise sur de multiples terrains et enjeux (la mobilité, l'intégration des pratiques digitales dans l'enseignement, l'inclusion sociale, l'internationalisation at home…).

Forte de ces bénéfices, notre politique internationale est aujourd'hui l'un des piliers du Projet d'établissement de la SEPR. La création début 2020 d'une « Direction du Département international » témoigne de la volonté de notre gouvernance de positionner cette dimension internationale au niveau des axes stratégiques majeurs de la SEPR.
Notre stratégie européenne et internationale s'articule autour des axes suivants :

- **Offrir à nos étudiants les meilleures opportunités de formation et d'insertion professionnelle à travers l'Europe** :

  Notre ambition est de donner à chaque étudiant la chance de vivre une expérience professionnelle et personnelle à l'étranger, d'intégrer une dimension internationale dans son parcours de formation et d'améliorer sa capacité globale d'adaptation et d'autonomie. Nous encourageons et accompagnons la mobilité sortante de nos étudiants, sous la forme de mobilité d'étude et de mobilité de stage en entreprise. L'ensemble des bénéfices acquis en mobilité, que ce soit en termes professionnel, linguistique, culturel ou en termes de développement de compétences et aptitudes transversales, assurent aux bénéficiaires une formation de grande qualité, qui va améliorer leur employabilité sur le marché du travail au niveau national et européen, et contribuer à la croissance de nos économies et à l'accroissement de la compétitivité de l'Europe.

- **Favoriser la formation continue et la montée en compétences des personnels enseignants et non-enseignants :**

  Notre volonté est également de permettre au personnel enseignant et non enseignant de découvrir d'autres méthodes de travail, de nouvelles pratiques professionnelles et pédagogiques et d'échanger avec ses pairs étrangers. Ainsi, nous accompagnons notre personnel dans la réalisation de mobilités de formation dans nos EES partenaires et dans des entreprises ; ces mobilités permettent aux bénéficiaires d'enrichir leurs pratiques et d'élargir leur horizon professionnel : nos enseignants de pratique découvrent de nouvelles techniques, nos personnels de services transversaux découvrent de nouvelles approches de leur métier. Autant de sources d'inspiration qui nourrissent les pratiques de la communauté éducative toute entière. En outre, ces échanges peuvent aussi déboucher sur de nouvelles coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Pour favoriser et faciliter ces mobilités, la SEPR met en place pour son personnel des ateliers de conversation orale qui sont animés par nos volontaires en service civique au sein du département international.

- **Développer la mobilité entrante des étudiants et des personnels étrangers :**

Nous avons à coeur de développer l'international dans notre établissement également par l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité d'étude au sein de nos formations et de créer ainsi une émulation qui bénéficie à tous ; de même, grâce à notre large réseau d'entreprises partenaires, nous accompagnons les étudiants étrangers qui souhaitent réaliser un stage en entreprise. En outre, nous souhaitons accentuer l'accueil de personnels étrangers qui sont autant d'opportunités d'échanges de bonnes pratiques et de montée en compétences.

- **Favoriser la mobilité virtuelle et la mobilité mixte :**

o La SEPR souhaite favoriser l'exploitation plus efficace de la mobilité virtuelle, des ressources éducatives ouvertes et des TIC, afin de mettre en place des approches innovantes de l'enseignement ;

o Afin d'assurer un meilleur accès au plus grand nombre au Programme Erasmus, la SEPR souhaite développer la dimension internationale par des actions n'impliquant pas obligatoirement la mobilité physique, et faisant appel aux outils numériques et digitaux. Depuis plus de dix ans, nos enseignants sont particulièrement actifs dans ce domaine et mènent des projets d'échange à distance avec leurs élèves, en travaillant notamment avec eTwinning. Plusieurs d'entre eux obtiennent chaque année le label de qualité européen pour leurs projets. Outre les bénéfices pour les élèves, ces projets permettent aux enseignants de développer une pédagogie de projet, de choisir les applications numériques adéquates, et ainsi de faire évoluer leur enseignement ;

o Nous souhaitons également développer la mobilité mixte, qui combine la mobilité physique de courte durée avec une composante virtuelle au cours de laquelle l'individu participe à un échange collaboratif en ligne.
La crise internationale du COVID-19 qui a bouleversé le monde entier et mis un frein aux mobilités physiques va dans ce sens et nous incite effectivement à envisager la coopération et les échanges européens et internationaux sous de nouvelles formes.

- **S'enrichir des expertises des professionnels d'entreprise européenne :**

Nous développons également l'accueil de professionnels d'entreprise étrangers, qui viennent enseigner à nos étudiants des techniques spécifiques et partager leur expérience professionnelle et leur approche du métier, en particulier dans le secteur du design. Cette formule offre l'avantage supplémentaire de bénéficier d'un enseignement dans une langue étrangère.

- **Coopérer avec des établissements européens et internationaux autour de sujets et enjeux stratégiques, pour échanger les bonnes pratiques, expérimenter, innover, co-construire :**

En travaillant en étroite collaboration, à l'échelle européenne, sur les nouveaux enjeux et challenges des EES, nous mutualisons nos forces et nos expertises, nous contribuons à moderniser et à faire évoluer nos réflexions, et nos approches et ainsi à insuffler une nouvelle dynamique dans nos pratiques. Ce volet est en cours de développement à la SEPR.

La SEPR souhaite également s'impliquer dans deux dispositifs sur lesquels elle est encore peu présente : l'enseignement supérieur et les entreprises, en s'appuyant notamment sur son incubateur ;
o des projets de renforcement des capacités en coopération : forte de ses engagements déjà en cours avec certains pays partenaires du programme, la SEPR souhaite prendre part à ce type d'activités pour accompagner les EES de ces pays dans leur développement.

- **Participer au soutien à la réforme des politiques :**

La SEPR s'est positionnée sur ce volet pour la première fois en janvier 2020 et a présenté un dossier, en tant que pilote d'un consortium, dans le cadre de l'appel à propositions sur les centres d'excellence professionnelle, en mettant l'accent sur un secteur en plein développement, celui des métiers d'art et du design.

- **Etablir et consolider des liens de partenariat durables avec des établissements européens et hors UE :**

La SEPR dans son ensemble a aujourd'hui des coopérations avec une trentaine de centres de formation à travers le monde, essentiellement au sein de l'UE, mais également au-delà : Canada, Arménie, Inde, Chine, Japon, Balkans occidentaux, Afrique. Concernant plus spécifiquement le périmètre de l'enseignement supérieur, la SEPR travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec des EES espagnols, finlandais et québécois dans le secteur des métiers d'art et du design, ainsi que dans le secteur de la chaîne graphique et de la communication visuelle. Notre objectif est de consolider ces partenariats existants et d'en développer de nouveaux. Nous nous appuierons pour cela sur tous les différents outils existants, tels que, par exemple, la plateforme Erasmus+ Project Results, France Education International, Campus France ou la DAREIC du Rectorat de Lyon.

L'ensemble des actions de mobilité décrites ci-dessus vont permettre à nos étudiants de bénéficier du meilleur niveau d'éducation et de formation qui soit et d'améliorer leurs compétences professionnelles, sociales, interculturelles et ainsi leur employabilité. De la même façon, grâce aux mobilités des personnels, la SEPR disposera de ressources humaines formées et compétentes, ouvertes sur le monde et prêtes à relever de nouveaux défis

De même, les projets de coopération conduits avec des partenaires solides permettent à notre établissement de monter en compétences et en expertise. Ces processus vertueux contribuent activement à la modernisation de notre établissement et plus largement à la construction d'un espace européen de l'éducation.

L'ensemble de nos actions sont conduites dans le respect des valeurs relatives à la construction de cet espace européen :

- Le développement de la mobilité des étudiants et des personnels est réalisé en toute transparence et sans aucun critère de discrimination, avec l'accès pour tous à une éducation de qualité, indépendamment de son milieu socio-économique d'origine ;

- Une offre de formation de qualité, qui renforce les compétences clés et les compétences numériques, développe le sens des initiatives et l'esprit d'entreprendre et par là-même l'employabilité ;

- La reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur dans l'ensemble des États membres et l'amélioration de la connaissance réciproque de nos systèmes de formation contribuent à promouvoir la dimension européenne de l'enseignement ainsi que les connaissances et les perspectives qui facilitent l'apprentissage tout au long de la vie ;

- La promotion du patrimoine culturel de l'Europe que nous faisons vivre au sein de notre Ville de Lyon, et qui contribue à développer le sentiment d'appartenance et d'identité européenne dans toute sa diversité et toute sa richesse et à renforcer la citoyenneté active.

- Le respect des valeurs fondamentales que sont l'égalité, l'inclusion, la lutte contre la discrimination, la ségrégation et le racisme.

De nombreuses actions sont conduites chaque année dans notre établissement, en collaboration entre les équipes pédagogiques, la médiathèque et des intervenants extérieurs, pour sensibiliser nos étudiants à la tolérance et à la diversité, et développer leur esprit critique, notamment par une éducation aux médias ; de même, de nombreux dispositifs existent déjà pour accompagner les publics fragiles : la SEPR dispose d'un service dédié à l'accueil et à l'accompagnement des apprenants à besoins éducatifs spécifiques ou en situation de handicap ; de même la Direction de l'éducation, de l'engagement et de la citoyenneté conduit chaque année de multiples actions et gère une épicerie solidaire qui distribue des paniers repas aux jeunes à faibles ressources économiques ou en rupture sociale. Ces dispositifs sont accessibles aux étudiants étrangers accueillis dans notre établissement.

L'ensemble de ces actions rend l'Europe plus proche de ses citoyens et consolide la cohésion de la "famille européenne". Ces actions transmettent les valeurs communes de l'Europe, luttent contre les stéréotypes et les préjugés et contribuent à prévenir la xénophobie, la radicalisation et la montée des nationalismes. Elles contribuent à construire un avenir européen commun, porteur de sens pour chacun des individus qui le composent.

Dans le cadre de la nouvelle programmation du programme Erasmus+, notre ambition est d'intensifier nos actions et notre engagement en faveur de l'inclusion, de l'insertion, de l'innovation et du rayonnement de l'enseignement supérieur.

SEPR
L'ÉCOLE DES MÉTIERS
46 rue Professeur Rochaix
69424 LYON cedex 03
Tél. 04 72 83 27 27
www.sepr.edu

Claire Challande-Osuna
Directrice du Département international SEPR